

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE D'ORIENTATION ET DE PILOTAGE

RESEAU INFORMATION CULTURE

3 MARS 2015 – CITE DE LA MUSIQUE – PARIS

Etaient présents :

Cité de la musique

Marie-Hélène Serra
Mounir Tarifi
Isabelle Meyrou
Gilles Vachia

Ministère de la Culture et de la

Communication – DGCA :

Floriane Mercier

FILL

Stéphanie Meissonnier - FILL
Laurent Delabouglise - CRLBN

Arts Vivants et Départements

Grégory Lasso - Haute-Loire Musiques Danses

PFI

Bernard Maarek et Jean-Louis Battistetti –
ARCADE
Stéphane Grosclaude – PFI
Frédéric Lapique - ARTECA

1. Convention cadre de coopération.....	3
2. Observatoire des financements publics de la culture.....	3
3. Demandes du COP 2014	4
4. Préparation du Séminaire national 2015	5

Marie-Hélène Serra ouvre la réunion du comité d'orientation et de pilotage. Elle remercie Floriane Mercier d'être présente à cette réunion.

Floriane Mercier se présente et indique le cadre de sa venue. Elle détaille le sens du courrier de Michel Oriet : « C'est pour mettre en place une mission d'observation du RIC et du LRIC que la convention triennale doit être prorogée d'un an seulement. Cette mission est en cours de rédaction et sera proposée prochainement au chef de l'Inspection de la DGCA, qui attribuera ensuite la mission à l'un des inspecteurs de son équipe. Le démarrage de l'inspection se tiendrait au début de l'automne prochain pour se terminer avant la fin de l'année 2015. Elle comprendra aussi bien une observation de l'outil, le logiciel que du fonctionnement du réseau sur la base d'étude « sur table » de documents que d'entretiens. »

Gilles Vachia explique que, d'après le service juridique de la Cité de la musique, il n'est pas possible de faire un avenant à la convention, mais qu'il faut faire une convention d'un an, quitte à revenir à un rythme triennal à la fin de cette année.

Floriane Mercier indique qu'il s'agit de prendre le temps de la réflexion, mais qu'il n'est pas question d'un désengagement du Ministère de la Culture ou de l'anticipation de l'arrêt du RIC.

Bernard Maarek demande que la mission d'observation du RIC soit menée non seulement au niveau national, mais aussi au niveau régional, qui est plus transversal et multidisciplinaire, il ajoute que la dynamique régionale est fondamentale.

Mounir Tarifi précise que cette dynamique a déjà généré des projets dans le cadre de la fusion des régions, et cite un exemple: à l'initiative du LAB, une réunion regroupant les acteurs de la culture des régions Franche-Comté et Bourgogne aura lieu le 18 mars prochain à Dijon, le thème principal sera le RIC V13 et les possibilités de sa mise en œuvre et de la mutualisation des moyens dans les deux régions.

Marie-Hélène Serra souligne l'utilité du RIC dans le cadre de la recomposition territoriale de 2016, pour une unité des ressources et des observations à partir des données issues du RIC.

Stéphane Grosclaude ajoute que le sujet est à aborder lors du séminaire, mais sans approfondir, car c'est prématuré, mieux attendre de voir ce que vont donner les fusions de région.

Laurent Delabouglise approuve cette dernière intervention.

Floriane Mercier explique qu'il faudra observer tous les essais en la matière.

Bernard Maarek ajoute que le RIC a pris en 2014 une dimension internationale, transfrontalière avec l'ajout d'une association italienne de promotion de la culture, dépendant de la Région du Piémont, et liée au Conseil Général des Alpes de Haute-Provence.

1. Convention cadre de coopération

Chacun prend connaissance du texte de la nouvelle convention cadre.

Le texte des paragraphes 5 et 6 a été modifié à la demande du ministère pour permettre de réaliser une mission d'observation du RIC, le réseau et le logiciel. Cette mission débutera dès que possible pour se terminer avant la fin de l'année 2015. Une prochaine convention sur 3 ans pourra alors reprendre pour la période 2016-2018.

Les montants des contributions des fédérations ont été revus à la baisse suite à la demande lors du COP de juin 2014.

Les représentants des fédérations valident le texte présenté.

► LA CONVENTION SERA ADRESSEE PAR MAIL A CHACUNE DES FEDERATIONS POUR UNE DERNIERE LECTURE AVANT VALIDATION DU CONTENU ET ENVOI POUR SIGNATURE.

2. Observatoire des financements publics de la culture

Mounir Tarifi rappelle l'historique du projet de module d'observation lié au RIC : c'est un produit indépendant, basé en partie sur des données issues du RIC et en partie sur des documents de comptes publics (au format papier ou informatisés). Il permet de comparer les financements publics dans un même cadre sur plusieurs régions. La version de test a été suivie par un comité composé de membres de l'ARCADE, d'ARTECA et l'équipe de la Cité de la musique.

La version finale devrait être livrée fin mars/début avril 2015.

Bernard Maarek rappelle à son tour que la demande d'observation des financements publics de la culture émanait de la DGCA en 2008. Quatre agences régionales avaient alors répondu : l'ARCADE en PACA, ARTECA en Lorraine, la NACRE en Rhône-Alpes et L'A. (agence culturelle de Poitou-Charentes). Les données financières étant étudiées sur un outil autonome, la question s'est posée d'un outil s'appuyant sur les données issues du RIC et les compétences du réseau.

Floriane Mercier remarque que le module d'observation intéresse de nombreuses structures régionales par sa dimension comparative très pertinente.

Bernard Maarek souligne que l'enjeu de ces enquêtes est primordial, que l'outil permet une observation fine, pour l'instant sur quatre régions, mais potentiellement sur davantage de territoires. Il ajoute que l'investissement dans ce travail d'enquête est intéressant, autant au niveau national par le travail comparatif des 4 régions qu'au niveau régional, et également au niveau sectoriel puisque le secteur Livre (Agence Régionale du Livre Provence-Alpes-Côte d'azur) peut publier également une étude des financements publics du Livre en Provence-Alpes-Côte d'azur.

Floriane Mercier ajoute que la DGCA est en demande de données chiffrées sur ces investissements publics.

Bernard Maarek ajoute que le deuxième développement important aura été la Base Agenda, susceptible dorénavant de recenser de façon optimale les manifestations culturelles.

Stéphanie Meissonnier précise que l'observation pour le domaine du Livre a été grandement facilitée par la mise en place du RIC. La nomenclature RIC spécifique de la FILL a été fondamentale pour harmoniser l'exploitation des données, elle est même adoptée et utilisée par les adhérents de la FILL non-utilisateurs du RIC !

Mounir Tarifi propose à Floriane Mercier de programmer une démonstration du RIC et du module Observatoire prochainement.

► L'EQUIPE RIC INFORMERA LES FEDERATIONS ET LA DGCA SUR LE LANCEMENT DE LA VERSION DEFINITIVE DU MODULE D'OBSERVATION DES FINANCEMENTS PUBLICS.

3. Demandes du COP 2014

Mounir Tarifi indique que, suite au sondage sur les besoins en formations et les demandes d'installations du RIC WEB V3, par l'intermédiaire de la lettre d'information de janvier 2015, l'équipe a reçu 34 réponses, le questionnaire sera relancé pour obtenir une vision plus complète des besoins.

- Pour le RIC WEB V3, à ce jour, 3 structures sont installées : CRL Basse-Normandie, Conseil Général 04, Parc Naturel du Verdon ; 4 sont en cours : CRL Picardie, ARL Haute-Normandie, ARL PACA et ADDA 31.

- Formations 2015 : plutôt axée sur des journées de formation par modules spécifiques. Les formations en journée complète sont davantage à destination des nouveaux entrants dans le RIC.

Stéphane Grosclaude demande ce qu'il en est des formations régionales ou interrégionales. Il indique que les fédérations devraient avancer sur le sujet, et même en faire un sujet pour le Séminaire. Il demande comment procède l'ARCADE, par exemple, et quels sont les freins éventuellement rencontrés.

Bernard Maarek indique que l'ARCADE a une action globale et régulière sur les adhérents de la Région PACA.

Frédéric Lapique précise qu'ARTECA, en tant qu'administrateur régional, organise 4 à 5 fois par an des réunions d'échanges entre les adhérents au RIC dans sa région. Il ajoute qu'ARTECA va être prochainement amenée à gérer également les données du Livre en Lorraine au moyen du RIC.

4. Préparation du Séminaire national 2015

Mounir Tarifi propose que le prochain séminaire national ait lieu à la Philharmonie de Paris, pour inaugurer le nouvel établissement, en octobre ou novembre prochain, avec comme lors des séminaires précédents une alternance d'ateliers techniques et de conférences plénières. Il espère que les participants pourront bénéficier d'un concert en soirée.

Bernard Maarek souhaite définir 3 ou 4 thèmes principaux et recenser les initiatives structure par structure sur ces thèmes.

Exemples de thèmes proposés :

- Les nouveautés du RIC
- Principes de coopération en général, thématique sectorielle, points forts/freins
- Le RIC comme outil d'observation / Module Observatoire des financements publics / Présentation du module Observatoire de la Librairie (en projet)
- Etude sur l'éducation artistique et culturelle (en cours)
- Agenda mutualisé de l'ARCADE
- Atlas culturel ; Présenter et comparer l'atlas du MOTif et celui de l'ARCADE, confronter les différentes approches et les résultats

Frédéric Lapique ajoute que l'Atlas devient un outil et une méthode de centralisation, de coopération et d'étude.

- La France vue par les écrivains
Stéphanie Meissonnier explique que le projet est devenu « Ma région vue par les artistes », elle rappelle les origines de Géoculture en Limousin, puis le projet « La France vue par les écrivains », expérimenté pendant deux ans par la FILL, et précise que plusieurs régions sont intéressées pour reprendre le projet au niveau régional, en connexion avec l'e-tourisme.
- Question de la gestion du patrimoine culturel immatériel. Comment le représenter ?
Frédéric Lapique demande si l'on peut s'appuyer sur une nomenclature existante de l'UNESCO.
Jean-Louis Battistetti demande comment géolocaliser ces expressions-là.
Bernard Maarek cite l'exemple de la phonothèque régionale qui possède des fonds d'oralité collectés et numérisés accessibles par le site de la MMSH¹, mais qui sont tous liés à des territoires spécifiques.

Floriane Mercier indique qu'au vu de la date du Séminaire, il pourrait faire partie de l'observation menée sur le RIC. Le rendu de cette mission d'observation du RIC aura lieu pourrait avoir lieu d'abord au sein d'un prochain Comité d'Orientation et de pilotage, puis éventuellement lors d'une réunion plénière plus large.

Stéphane Grosclaude pose la question de l'ouverture vers d'autres réseaux et se demande qui pourrait-on inviter pour une présentation/valorisation du RIC.

Bernard Maarek approuve l'idée d'une démonstration aux partenaires habituels des trois fédérations qui ne sont pas membres du RIC, des fédérations, des associations d'élus.

Stéphane Grosclaude propose également les centres ressources du Ministère.

Stéphanie Meissonnier envisage un « apéritif-découverte » du RIC.

Floriane Mercier ajoute que, si le RIC le souhaite, le Séminaire et son programme pourrait être annoncé dans la rubrique Actualités du site du Ministère.

► LE SEMINAIRE 2015 SE DEROULERA A LA PHILHARMONIE DE PARIS LES 8 ET 9 OCTOBRE PROCHAINS.

► LES REPRESENTANTS DES FEDERATIONS EXAMINERONT DES PISTES POUR LEURS INVITATIONS.

¹ <http://phonotheque.mmsch.univ-aix.fr/>